

REPUBLIQUE FRANCAISE

_ _ _ _ _ _ _ _ _	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
-------------------	---------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M 4 ...(1)

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du compte administratif		
	II. Présentation générale du compte administratif		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
p.18	A1.3 - Autres dettes		
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		
p.25/26	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		
p.27	A6 - Etat des charges transférées		
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.28	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.28	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.29	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		
p.29	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		
	B - Engagements hors bilan		
p.30	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
p.30	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
p.31	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.31	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.31	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.31	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.32	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.32	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
p.33	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
p.33	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
p.33	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
p.34	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		
p.34	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
p.35	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		
	D - Arrêté et signatures		
p.36	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	G	G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	H	H-B

REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	Q= G+H+I+J	= Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité

des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de

la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (2)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation						
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)</i>					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL						
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations(2)					
Total des recettes réelles d'exploitation						
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44) (4)</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL						
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		(3)				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(6) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non

personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP°DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation à ... (6)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales(4)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP°DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
106	Réserves (8)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (6)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opérations pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	Virement de la section d'exploitation (4)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information				
	R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses d'exploitation – Total				

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
Dépenses d'investissement – Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes d'exploitation – Total			

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
4582	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
	Recettes d'investissement – Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
---	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général					
60...	...					
61...	...					
62...(2)	...					
634 (3)	...					
635...	...					
637...	Autres impôts, taxes et versements assimilés					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
621...	...					
631...	...					
633...	...					
64...	...					
014	Atténuations de produits					
709	...					
739 (4)	...					
762	...					
65	Autres charges de gestion courante					
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires					
...	...					
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)						
66	Charges financières (b)					
66...	...					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE (5) Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
...	...					
67	Charges exceptionnelles (c)					
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché					
...	...					
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (d) (6)					
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation					
...	...					
6866	Dotations aux dépréciations des éléments financiers					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (7)					
695	Impôts sur les bénéfices					
...	...					
022	Dépenses imprévues (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Op. ordre de transfert entre sections (2)</i>					
603	...					
...	...					
668	...					
...	...					
67...	...					
...	...					
68...	...					
6811	<i>Dot. aux amort. des immob. incorp. et corporelles</i>					
6815	<i>Dot. aux provisions pour risques et charges d'exploitation (3)</i>					
...	...					
713	...					
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
043	<i>Op. ordre à l'intérieur section d'exploitation (4)</i>					
...	...					
6011	...					
6012	...					
6018	...					
...	...					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)						

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1
--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
6032	...					
6037	...					
...	...					
609...	...					
...	...					
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs					
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs					
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel					
645...	...					
699	Produits – Reports en arrière des déficits (2)					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...					
701	Ventes de produits finis et intermédiaires					
...	...					
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
731	Taxe spéciale d'équipement					
...	...					
74	Subventions d'exploitation					
74...	...					
...	...					
75	Autres produits de gestion courante					
751	Redevances pour concessions, brevets licences,...					
...	...					
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)					
76..	...					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts – Rattachement des ICNE					
	Calcul du 7622					
	Montant des ICNE de l'exercice =					
	Montant de l'exercice N-1 =					
...	...					
77	Produits exceptionnels (c)					
771....	...					
...	...					
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)					
7815...	Reprises sur provisions pour risques et ch. d'exploit.					
...	...					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Op. d'ordre de transfert entre sections (3)					
603...	...					
...	...					
713	...					
...	...					
72...	...					
...	...					
77...	...					
...	...					
78...	...					
7811	Reprises sur amort. des immo. incorporelles et corporelles					
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation. (3)					
...	...					
79...	...					
791	Transferts de charges d'exploitation					
...	...					
043	Op.ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit.. (2)					
...	...					
791	Transferts de charges d'exploitation					
796	Transferts de charges financières					
797	Transfert de charges exceptionnelles					
...	...					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(3) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)				
201	Frais d'établissement				
...	...				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)				
2111	Terrains nus				
...	...				
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)				
2211	Terrains nus				
...	...				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)				
2311	Terrains				
...	...				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement				
<hr/>					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1021	Dotation				
...	...				
13	Subventions d'investissement				
1311	Etat et établissements nationaux				
...	...				
16	Emprunts et dettes assimilées				
163	Emprunts obligataires				
...	...				
18	Compte de liaison : affectation à...				
181	Compte de liaison :...				
...	...				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
261	Titres de participation				
...	...				
27	Autres immobilisations financières				
271	Titres immobilisés (droits de propriété)				
...	...				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
<hr/>					
4581.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
<hr/>					
	TOTAL DEPENSES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (3)				
	Reprises sur autofinancement antérieur				
102...	...				
...	...				
139...	...				
...	...				
14...	Provisions réglementées et amort. dérogatoires				
15...2	Provisions pour risques et charges (4)				
...	...				
28...	...				
...	...				
29...	Provisions pour dépréciation des immobilisations				
39...	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
...	...				
	Charges transférées				
21...	...				
22...	...				
23...	...				
31...	Matières premières (et fourniture)				
33...	En-cours de production de biens				
34...	En-cours de production de services				
35...	Stocks de produits				
481	...				
...	...				
041	Opérations patrimoniales (5)				
16...	Emprunts et dettes assimilées				
181	Compte de liaison : affectation à ...				
20...	Immobilisations incorporelles				
21...	Immobilisations corporelles				
23...	Immobilisations en cours				
26...	Participations et créances rattachées à des participations				
27...	Autres immobilisations financières				
...	...				
TOTAL DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)				
--	--	--	--	--

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement				
1311	Etats et établissements nationaux				
...	...				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
163	Emprunts obligataires				
...	...				
20	Immobilisations incorporelles				
201	Frais d'établissement				
...	...				
21	Immobilisations corporelles				
2111	Terrains nus				
...	...				
22	Immobilisations reçues en affectation				
2211	Terrains nus				
...	...				
23	Immobilisations en cours				
2312	Terrains nus				
...	...				
Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1021	Dotation				
...	...				
1064	Réserves réglementées				
...	...				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à...				
181	Compte de liaison : affectation ...				
...	...				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
261	Titres de participation				
...	...				
27	Autres immobilisations financières				
271	Titres immobilisés (droit de propriété)				
...	...				
Total des recettes financières					
4582	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section d'exploitation				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)				
...	...				
14...	Provisions réglementées et amortissements obligatoires				
15...2	Provisions pour risques et charges (4)				
...	...				
28...	...				
...	...				
29...	Dépréciations des immobilisations				
31...	Matières premières (et fourniture)				
33...	En-cours de production de biens				
34...	En-cours de production de services				
35...	Stocks de produits				
391...	Dépréciation des stocks et en-cours				
393	...				
394	...				
395	...				
4582	Opérations pour le compte de tiers				
481...	Charges à répartir sur plusieurs ex. (amortissements)				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
041	Opérations patrimoniales (5)				
10...	Dotations, fonds divers et réserves				
16...	Emprunts et dettes assimilées				
20...	Immobilisations incorporelles				
21...	Immobilisations corporelles				
23...	Immobilisations en cours				
26...	Participations et créances rattachées à des participations				
27...	Autres immobilisations financières				
45...2	Opérations pour le compte de tiers				
...	...				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)					
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°:... (1)
LIBELLE :...

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
RECETTES			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération, et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice
(5) Indiquer la somme algébrique

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Épargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
... (3)					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour locations-ventes			
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

A1.4– REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
...																		
1643 Emprunts en devises (8)																		
...																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
...																		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
...																		
...																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
...																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.5

A1.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d’emprunts	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt (2)		Objet de l’emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l’année(7)			Indices ou devises pouvant modifier l’emprunt	Annuité de l’exercice		ICNE de l’exercice
	Année	Profil							taux ... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux ... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d’index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d’échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l’année.

(8) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER CREDITS DE TRESORERIE	A1.6 A1.7

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 31/12/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								charges (1)	produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie(3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Montant restant dû au 31/12/N	Intérêts mandatés en N (compte 6615)
51921 Avances de la coll. de rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : : Biens ou catégories de biens amortis : Durée : : :	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS BUDGÉTAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D			I		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C			II		
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)					
163	Emprunts obligataires				
164...	Emprunts auprès d'établissement de crédit				
...	...				
1681	Autres emprunts				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (versements)				
13	Subventions d'investissement (remboursements)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	Autres immobilisations financières				
271	Acquisition de titres immobilisés				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
27...	...				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D					
Reprises /autofinancement antérieur (C)					
10...	Sur apports, dotations et réserves				
139	Subventions d'investissement reprises au compte de résultat				
14	Provisions réglementées				
15...2	Sur provisions pour risques et charges (3)				
...9	Dépréciation ...(2)				
...	...				
Charges transférées (D) = E+F+G					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)					
481	...				
Production immobilisée (F)					
2...	...				
Stocks et en-cours (G)					
3...					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+R AR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=G+H+J+K			III		
	Ressources propres externes (G)				
1021	Dotation				
...	...				
	Autres recettes financières (H)				
274	Remboursement de prêts				
...	...				
	Transferts entre sections (J)				
14	Provisions réglementées				
...	...				
15...2	Provisions pour risques et charges (2)				
...	...				
20...	Immobilisations incorporelles				
21...	Immobilisations corporelles				
...	...				
26...	Participations et créances rattachées à des participations				
27...	Autres immobilisations financières				
28...	Amortissement des immobilisations				
...9	Dépréciations des ... (2)				
481...	Amortissement des charges à étaler				
...	...				
021	Virement de la section d'exploitation (K)				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	---	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D 001
Recettes financières	III + R001 + R1064 + R1068
Solde des opérations financières	(III + R001 + R1068 + R1064) – (I + D001)(1)
Solde net hors charges transférées (2)	(III + R001 + R1068 + R1064) – (II + D001) (1)

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service....(1) (en application de l’article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D’EXPLOITATION

DEPENSES – MANDATS EMIS			RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuations de charges	
...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Ventes de produits fabriqués, ...	
...	
			7061	Redevance d’assainissement collectif	
			7062	Redev. d’assainissement non collectif	
			
014	Atténuations de produits		74	Subventions d’exploitation	
...	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
...	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
...	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
...	
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
...	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d’ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d’ordre de transfert entre sections</i>	
...	
043	<i>Opé. d’ordre à l’intérieur de la section d’exploitation</i>		043	<i>Opé. d’ordre à l’intérieur de la section d’exploitation</i>	
...	
Total des dépenses d’ordre			Total des recettes d’ordre		
D 002 (5)			R 002 (5)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » s’il s’agit d’un budget unique pour l’eau et l’assainissement autorisé par l’article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d’assainissement collectif » ou « Service d’assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d’assainissement collectif et d’assainissement non collectif. Il convient d’établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l’exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l’exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service....(1) (en application de l’article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d’investissement	
...	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
...	
22	Immob. reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
...	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
...	
Opérations d’équipement n°... (1 ligne par op.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...	...				
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
...	
13	Subventions d’investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
...	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
...	
26	Particip. et créances rattachées à ..		26	Particip. et créances rattachées à ...	
...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
...	
4581	Op. c/ de tiers n°... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/ de tiers n°... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opérations d’ordre transfert entre sections		040	Opérations d’ordre transfert entre sections	
...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	
Total des dépenses d’ordre			Total des recettes d’ordre		
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » s’il s’agit d’un budget unique pour l’eau et l’assainissement autorisé par l’article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants, soit par : « Service d’assainissement collectif » ou « Service d’assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d’assainissement collectif et d’assainissement non collectif. Il convient d’établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l’exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l’exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :/../....

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	
DEPENSES 4581 + N° opération						
(nature des travaux)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
RECETTES 4582 + N° opération						
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.1 B1.2

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/N ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.1 C1.2 C1.3

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Collaborateur de cabinet	A A			
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
FILIERE TECHNIQUE ②				
FILIERE SOCIALE ③				
...				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural) ...

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

C1.3 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière/.../...	.../.../...		

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL AGREGEE DES DEPENSES				
TOTAL AGREGEE DES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES : Pour..... Contre..... Abstentions.....
	Date de convocation :/...../.....
Présenté par le ... (1), A.....le.....	
Le ... (1), Délibéré par ... (2), réuni en session..... A....., le.....	Les membres ... (2),
Certifié exécutoire par le ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le/.....	A....., le/.....

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...